vécu en vain et que le souvenir de leurs activités ne cessera pas d'exercer une influence bienfaisante pour l'avancement du pays.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre vient d'exprimer des sentiments qui, j'en suis sûr, sont ceux de tous les membres de la Chambre. Nous, qui constituons ce Parlement, venons de plusieurs régions du pays. Toutefois, nous sommes en réalité un groupe relativement peu nombreux, et pour cette raison, lorsque l'un de nous disparaît, sa mort nous atteint personnellement et collectivement. J'imagine qu'il est peu d'endroits où nous sommes plus impressionnés par la brièveté de la vie humaine que dans ces salles du parlement où, après avoir lutté les uns contre les autres dans le cours de nos débats, nous nous voyons ensuite imposer le silence par respect pour la mémoire de ceux qu'il ne nous sera plus donné d'entendre. Il siérait peut-être de nous rappeler la bienveillance dont nous devrions toujours faire preuve à l'endroit de ceux qui, par la force des circonstances, peuvent se trouver dans des situations qui diffèrent de la nôtre.

Les deux honorables députés dont nous déplorons le décès ne faisaient partie de cette Chambre que depuis peu de temps. Le colonel Rennie était entré au Parlement aux élections générales de 1926, et feu M. Arthur Bettez avait été élu aux élections de l'année précédente.

Comme ils n'ont siégé ici guère plus de cinq ans, la part qu'ils ont prise dans les délibérations du Parlement est moins connue du public que leurs travaux dans d'autres sphères du service public, et surtout dans leurs villes, où l'intérêt qu'ils ont porté aux affaires civiques et publiques leur a mérité d'être choisis pour représenter leurs circonscriptions respectives dans cette Chambre.

Le colonel Rennie, comme le premier ministre vient de le dire, était un médecin et un chirurgien éminent, de même qu'un soldat remarquable. Les services qu'il a rendus à sa profession et à l'armée durant la Grande guerre lui ont gagné une réelle distinction. Il comptait de sincères et intimes amis dans les divers groupes de la Chambre, et j'offre au très honorable premier ministre et à ses associés mes très sincères sympathies à l'occasion de la perte d'un ami véritable et d'un partisan très loyal.

Que le premier ministre me permette de le remercier des sympathies qu'il m'a témoignées ainsi qu'aux membres du parti libéral au sujet de la mort d'Arthur Bettez. Les libéraux de cette Chambre regrettent vivement sa disparition, mais personne n'y est plus sensible que

moi-même, vu qu'il m'a toujours accordé une profonde amitié et un appui loyal. Les travaux de M. Bettez concernaient surtout la ville des Trois-Rivières, où il est né et où il a vécu. Elu échevin en 1913, il a été maintenu en fonction une dizaine d'années. En 1923 et en 1925, il fut choisi maire de sa ville, et au moment de sa mort, il occupait encore ce poste. Vu ses qualités et son intérêt pour les affaires civiques, il fut nommé vice-président de l'Union des municipalités canadiennes. Il fut élu trois fois membre du Parlement, ayant remporté la victoire aux deux dernières élections par de très fortes majorités. Comme l'a fait observer le premier ministre, M. Bettez devait son influence et son pouvoir à sa propre personnalité et à l'intérêt profond et soutenu qu'il portait au bien-être des classes ouvrières. Il a consacré beaucoup de temps et d'études à cette cause, lorsqu'il était membre du conseil municipal de sa ville, puis de la législature provinciale, et enfin du Parlement. Ses luttes politiques n'ont pas été faciles, loin de là, et l'on se rappellera les sacrifices qu'il s'est imposés pour la cause qu'il avait à cœur, sacrifices qui lui ont gagné, on l'a dit, un appui personnel et politique.

Je suis sûr, monsieur l'Orateur, que vous transmettrez à Mme Rennie et à Mme Bettez, ainsi qu'au fils et à la fille de cette dernière, les sympathies unanimes de la Chambre.

Avant de reprendre mon siège, permettezmoi, monsieur l'Orateur, de vous assurer combien nous sommes heureux que vous soyez rétabli de l'indisposition dont vous avez malheureusement souffert jusqu'à ces derniers jours. J'ajouterai que toute la députation a appris avec joie la guérison de deux de ses membres qui ont été gravement malades durant l'intersession. Nous avons été enchantés. hier, de voir à sa place le député de Québec-Est (M. Lapointe) ancien ministre de la Justice. C'est avec plaisir, également, que nous apprenons que le ministre du Commerce (M. Stevens) se rétablit rapidement. Nous espérons qu'il ne tardera pas à être de nouveau en pleine santé, et qu'il prendra sa part accoutumée à nos délibérations.

M. ROBERT GARDINER (Acadia): Monsieur l'Orateur, il est malheureux qu'au début de chaque session nous ayons à déplorer la perte de l'un de nos collègues. J'ai très bien connu le colonel Rennie lorsque, conservateur, il siégeait parmi les membres de la gauche, tout près de notre groupe, et c'est peut-être pour cela que je le connaissais mieux que notre autre collègue dont nous regrettons la mort également. Nous nous associons au premier ministre et au leader de l'opposition dans l'expression de nos sympathies aux parents des disparus.